

Plan Local d'Urbanisme

Département de la Moselle

Commune de VALMONT

Modification approuvée par délibération
du Conseil Municipal en date du 7 juin 2017

Arrêté à la DDM du : 7 juin 2017
Le Maire :

6.1

PLAN DE ZONAGE

ECHELLE : 1/2000

LEGENDE

U - A Zone →

U	: Urbaine
1AU	: A urbaniser
2AU	: A urbaniser
A	: Agricole
N	: Naturelle

	Limite communale
	Limite de zone
	Espaces boisés classés
	Emplacements réservés
	Alignement bâti remarquable
	Elément bâti remarquable
	Zone de protection contre le risque d'inondation
	Hauteur limitée à 7m

